

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: de nouvelles personnalités à la tête du tribunal

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

PROMUS respectivement président du tribunal de première instance de Port-Gentil et procureur de la République près ladite juridiction lors du Conseil supérieur de la Magistrature du 4 août 2020, Christian Ambenga et Léandre Nwoinpahouin ont pris officiellement leurs fonctions jeudi dernier, en présence des autorités administratives, judiciaires, civiles et militaires de la capitale économique.

Dans ses réquisitions, le nouveau chef du parquet a dit toute sa reconnaissance à l'endroit des hautes autorités du Conseil supérieur de la magistrature pour la confiance placée en lui. M. Nwoinpahouin a promis de ne ménager aucun effort pour mériter la confiance de sa hiérarchie.

Puis, il a invité les Officiers de police judiciaire (OPJ) à plus d'efficacité. " Nul ne peut être un Officier de police judiciaire exemplaire s'il agit en dehors des procédures pénales ", a-t-il insisté.

Enfin, le nouveau procureur de la République a sollicité de ses collègues et collaborateurs, la célérité dans le traitement des dossiers, le professionnalisme et la disponibilité.

Pour sa part, le nouveau président du tribunal de première instance de Port-Gentil a félicité ses collaborateurs affectés, promus ou mutés, avant d'exiger d'eux la sagesse, la persévérance et l'abnégation. " Je réitère mon entière disponibilité, en étant à votre écoute, afin que dans l'harmonie et la concertation, nous rendions le tribunal de première instance de Port-Gentil efficace ", a conclu Christian Ambenga.



Photo: Kourmous
Les magistrats nouvellement mutés à Port-Gentil.

Mouila: les magistrats promus ou affectés font leur rentrée

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

L'AUDIENCE solennelle de présentation et d'installation des magistrats promus ou affectés à la Cour d'appel judiciaire et au tribunal de première instance de Mouila, lors du Conseil supérieur de la Magistrature du 4 août 2020, s'est déroulée vendredi dernier. C'était dans la salle d'apparat du Palais de justice du chef-lieu de la province de la Ngounié. En présence de la gouverneure, Paulette Mengue M'Owono. À la Cour, l'ancien président du tribunal de première instance de Mouila, Isabelle Maganga, est promu conseiller, alors qu'au parquet général, l'ancien substitut général, Marie Diane Mauricette Mbie, devient avocat général. Rodrigue Ondo Mfoumou succède à cette dernière. Au tribunal, Chris Léandre Ngouma Ondzounga est promu président. Tandis qu'Urbain



Photo: Félicien Ndonga
Photo de famille à l'issue de la cérémonie.

Massala est confirmé procureur de la République. Dans ses réquisitions, le procureur général, Simplicie Moundounga, a félicité les Officiers de police judiciaire (OPJ) pour le bon travail réalisé au cours de l'année judiciaire écoulée. Puis, il les a exhortés à maintenir le cap. Avant d'inviter ses collègues promus et affectés, à faire preuve d'honneur, de loyauté, de dignité et de compétences professionnelles dans l'exercice de leurs fonctions respectives. "Vous allez concourir à la même mission de la justice. Je suis pour une justice qui voit. Vous avez à prendre

des décisions, la seule chose que vous faites, c'est d'avoir recours à la toute-puissance divine pour éclairer la religion de votre sagesse, afin que les décisions que vous prenez soient d'abord divines. Ensuite, le texte et son esprit, ensemble émergera de là une symbiose parfaite qui vous conduira vers une bonne décision", a-t-il conseillé. Intervenant à sa suite, le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Mouila, Rock Ndanga Mambocka, a demandé à chacun de se mettre résolument au travail, pour une digne et impartiale justice.

Le clin d'œil de *lybek*

